

**CANTON DE RIOZ
COMMUNE DE BUSSIÈRES**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 07 juin 2018**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du 12 AVRIL 2018.
2. Changement de locataire 4, rue de l'Eglise (délib)
3. Modification chèque caution appartement 19, rue de l'Eglise (délib)
4. Dossiers « agent communal » (délib)
5. Suivi trésorerie : ouverture d'une ligne de trésorerie .(délib)
6. Travaux mairie : révision des honoraires architecte suite modification projet (délib).
7. Point AEP et travaux en cours.
8. Questions diverses

Le Maire certifie sous sa responsabilité, que la convocation du Conseil a été faite et affichée le 5 avril 2018, et que le nombre de conseillers en exercice est de ONZE.

L'an deux mille dix-huit, le sept du mois de juin à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Bussièrés s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Geneviève ROUX, Maire.

PRESENTS : Mmes Geneviève ROUX, Joëlle DUPONT

MM. Guy DUCRET, Patrice ERSA, Sébastien GALLIOT, Pierrick REGARD.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. Emilien BRENOT ayant donné pouvoir à Mme Joëlle DUPONT, Fabrice LALLEMAND ayant donné pouvoir à Mme Geneviève ROUX.

ABSENTS : Mmes Anne-Lise GATRAT, PARTY Catherine, M. Mario MOREIRA, Conformément à l'article L2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sébastien GALLIOT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. Mme Geneviève ROUX, Maire a déclaré la séance ouverte.

1 – Approbation du PV du 12 avril 2018

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par 8 voix

2 - Changement de locataire 4 rue de l'Eglise

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal deux propositions intéressantes relatives à cette reprise de logement.

Suite à un désistement, il est retenu :

- Monsieur CHARDENOT Samuel, à compter du 1^{er} juillet 2018, avec une garantie Locapass.
Prix du loyer : 404.20 € hors charges.

Afin de permettre au locataire de bénéficier d'un tarif préférentiel il est convenu d'aviser Antargaz à chaque changement de locataire. (Remplissage de la cuve à Gaz)

Après en avoir délibéré, Les membres du Conseil Municipal :

- valident la candidature de Monsieur CHARDENOT – IRL du loyer : 1^{er} trimestre 2018
- donnent pouvoir au Maire pour signer tout document nécessaire à ce dossier.

VOIX : POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3 – Caution appartement 19 rue de l’Eglise

Suite au changement de locataire du logement sis 19 rue de l’Eglise, (Monsieur Pascal FLAMBEAUX) la trésorerie nous fait remarquer une anomalie sur le chèque de caution à savoir : le montant de la caution d’un mois soit 464.15 € et non 499.15 €.

Il convient de faire un annulatif de titre partiel d’un montant de 35 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- **Actent cette modification**
- **Donnent pouvoir au Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.**

VOIX : POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4 – Dossiers « agent communal »

- **Démission de Mme Brigitte DUCRET**

Mme Brigitte DUCRET ayant trouvé un poste à temps plein, a remis sa démission en date du 24 mai 2018.

Les Membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **acceptent sa démission**
- **autorisent le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.**

Une offre interne à la commune sera ouverte dans un premier temps à raison de deux heures par semaine.

VOIX : POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **Fin de contrat de Monsieur Daniel PATTON**

Le contrat de Monsieur Daniel PATTON (fontainier) arrive à terme le 30 juin 2018.

Compte tenu de ses années de présence dans la commune, seul un contrat à durée indéterminée est possible.

En liaison avec la CCPR et Monsieur Daniel PATTON, compte tenu du transfert de compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2019, le Maire propose ce qui suit :

Un contrat d’un an est proposé à Monsieur Daniel PATTON, afin de conserver son emploi jusqu’au 31 décembre 2018 pour la commune et faciliter la transition début 2019.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Décident de valider cette proposition**
- **donnent pouvoir au Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.**

VOIX : POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5 - Modifications budgétaires budget eau

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décident les modifications budgétaires suivantes :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 023 : virement à section investis.		22 000.00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		22 000.00 €		
Total		22 000.00 €		
INVESTISSEMENT				
D 2158 : Autres		22 000.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		22 000.00 €		
R 021 : Virement section exploitation				22 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.				22 000.00 €
Total		22 000.00 €		22 000.00 €
Total Général		44 000.00 €		22 000.00 €

VOIX : POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

– SUIVI TRESORERIE : Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal du besoin de trésorerie de la commune et propose deux possibilités : contracter un prêt relais ou ouverture d'une ligne de trésorerie.

Les subventions relatives aux investissements 2017, à savoir,

- terrain multisports (DETR + leader) : 50 000 EUROS
 - travaux « eau potable » (135 000 euros)
- sont en attente de versement + la TVA à recevoir dans les 2 ans. (90 000 euros)

Les Membres du Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu, et après en avoir délibéré :

- décident d'ouvrir auprès du CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE une ligne de trésorerie dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - **Montant** : 150 000 €
 - **Durée** : 12 mois
 - **Taux variable** : Euribor 3 mois + marge 1.80 % **taux client 1.479 %**
 - **Paiement des intérêts** : décompte trimestriel
 - **Frais de dossier** : 0.30%
- **décident de valider cette proposition.**
- **donnent pouvoir au Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.**

VOIX : POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6 - Travaux mairie

Le Maire propose le devis d'honoraires (ci-joint) de la société NOVAE Architecture, du 21 mai 2018, relatif aux travaux 4 rue de l'Eglise.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal,

- **Acceptent ce devis**
- **Donnent pouvoir au Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.**

VOIX :

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

7- Point AEP et travaux en cours

Aire de jeux : chantier commencé : Fin de la pose : début juillet (clôture et tourniquet).

Chemin dans l'aire : utiliser une moquette synthétique à la place du gravier.

Fuite 40m³/j : dérèglement de la ligne téléphonique, sera réparée le 08 juin.

8 – Questions diverses

- Réunion PLUi le 12 juin 2018 à 18 h à la CCPR
- Nouvelle consultation pour la réparation du chéneau de l'église.
- Point sur la fête de la musique du 16 juin 2018 (apéritif offert par la commune)
- Nettoyage château d'eau à prévoir
- Marche de boulot le 23 juin 2018
- Jardin de DupDup : Joël DUPONT propose la visite des jardins de Bernard, date à caler sur juillet.
(organisation en fonction du nombre d'inscrits)

La séance est levée à 23 h 20.